



## Roger Gillott

Associé, Litiges

.....  
**Toronto**

(416) 862-6818

rgillott@osler.com

.....  
Admission au Barreau: Ontario, 1996

### Domaines d'expertise

Énergie nucléaire

Défense, sécurité et aérospatiale

Gouvernement et secteur public

Électricité et services publics

Infrastructures

Litiges en droit de la construction

P3 (partenariats entre les secteurs public et privé) / DMFA

Litiges

Construction

Litiges en droit des sociétés et en droit commercial

Marchés publics

Roger est régulièrement reconnu dans les publications sectorielles comme l'un des principaux avocats du domaine de la construction au Canada. Il œuvre exclusivement dans les domaines du litige, de l'arbitrage et du règlement des différends au sein du secteur de la construction depuis plus de 25 ans.

Il a participé à certains des plus grands projets d'infrastructure au Canada, dans les secteurs du transport, de l'électricité, du métro léger, du nucléaire, des mines, de la fabrication et du métro. Roger a une longue expérience de la plaidoirie dans le cadre de procès, de procédures d'appel et d'arbitrage, et il offre également des conseils sur la prévention et la gestion des risques dans l'administration des contrats de construction. Roger est prêt à aller en cour ou en arbitrage, en mettant à profit sa vaste expérience devant les tribunaux, mais dans la mesure du possible, il cherche un règlement moins coûteux par la médiation ou d'autres formes de méthodes alternatives de règlement des conflits.

Il a représenté des clients dans une vaste gamme de différends concernant des retards, des lacunes, des ordres de modification, des priviléges de construction et des fiducies, des priorités hypothécaires, l'interprétation de contrats, des soumissions et des appels d'offres, de la négligence professionnelle et des réclamations en lien avec des cautionnements d'exécution et de paiement. Roger a acquis des compétences particulières en matière d'appels d'offres et d'approvisionnement, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

Roger est Fellow du Collège canadien des avocats en droit de la construction et Charter Fellow de la Construction Lawyers Society of America, deux associations constituées de membres honoraires admis sur invitation qui sont d'éminents avocats du droit de la construction se consacrant à la promotion de la défense des droits et des normes éthiques en droit de la construction. e association internationale, constituée de membres honoraires admis sur invitation seulement qui sont tous des spécialistes du droit de la construction et des domaines connexes, s'emploie à promouvoir la défense des intérêts et les normes déontologiques en droit de la construction.

## Prix et reconnaissances

- **Chambers Canada : Canada's Leading Lawyers for Business** : reconnaissance en droit de la construction (à l'échelle nationale – Canada)
    - « Il s'adapte parfaitement à tout type de mode non judiciaire de règlement des différends. »
    - « Roger Gillott et les avocats sous sa direction ont toujours répondu rapidement aux demandes et fait preuve de rigueur, de calme et de professionnalisme, tout en fournissant un service de qualité optimale avec un taux de succès impressionnant. »
    - « Il possède une vaste expertise et nous a proposé des solutions créatives pour nous permettre de régler les problèmes qui se présentaient. »
  - **The Canadian Legal Lexpert Directory** : reconnaissance en droit de la construction
  - **Best Lawyers in Canada** : reconnaissance en droit de la construction et en droit des marchés publics
  - **Legal 500** : reconnaissance dans le domaine des marchés publics
  - **Who's Who Legal** : reconnaissance dans le répertoire Who's Who Legal Canada
  - **The Globe and Mail** : reconnaissance dans *The Globe and Mail* à titre d'avocat de premier plan dans le domaine des infrastructures au Canada
- 

## Engagement communautaire

- Bénévole, « Teaching respect », programme de lutte contre l'intimidation au sein du conseil scolaire du district de Toronto
  - Représentation d'une garderie en milieu familial (Toronto) dans un litige de construction
  - Représentation de la Ronald McDonald House (Toronto) dans un litige de construction
  - Anglican Church of the Redeemer, comité de l'équipe du projet de rénovation de l'église
- 

## Qualifications

### Formation

- Université d'Oxford, B.C.L. (Droit)
- Université d'Oxford, M.A. (Droit)
- Université Dalhousie, LL. B.
- Université de Calgary, B.Comm.

## Langues

---

- anglais
- 

## Associations professionnelles

- Construction Lawyers Society of America, membre
- A précédemment agi à titre de membre de l'exécutif et président de la section du droit de la construction de l'Association du Barreau de l'Ontario
- Barreau de l'Ontario